

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGERIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Ministère d'État

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Annonces : 3 francs la ligne.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE :

Arrêté municipal concernant le prix du pain.

AVIS ET COMMUNIQUÉS :

Note concernant le Service des eaux.

VARIÉTÉS :

Essai d'Explication de la Légende d'Hercule, fondateur de Monaco, par Philippe Casimir (suite).

PARTIE OFFICIELLE

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Nous, Maire de la Ville de Monaco, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, Chevalier de la Légion d'Honneur ;

Vu l'Ordonnance Souveraine du 11 juillet 1909, sur la Police Municipale ;

Vu la Loi Municipale du 9 mai 1920 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

A dater du 28 octobre 1928, le prix de vente du pain est fixé comme suit :

Pain de consommation courante, long. 0.30 à 0.70,

du poids maximum de 1 k. 200, le kilog. 2^{fr} »

Pain dit « flûte », la pièce de 330 grammes

au minimum 1^{fr} 10

Pain dit de « fantaisie », le kilog. 2^{fr} 35

ART. 2.

Les dispositions des articles 2 et 3 de notre Arrêté, en date du 4 août 1928, sont maintenues. Monaco, le 26 octobre 1928.

Le Maire,

ALEX. MÉDECIN.

AVIS & COMMUNIQUÉS

Le Gouvernement Princier s'étant ému de ce que la Principauté se soit plus durement ressentie que certaines villes voisines de la pénurie d'eau résultant des éboulements de la vallée de la Vésubie, a reçu de la Compagnie Générale des Eaux la note suivante :

« De nouvelles pluies torrentielles, survenues dans la nuit du 26 au 27 octobre et dans la journée du 27, ont provoqué dans la vallée de la Vésubie de graves éboulements qui ont rendu à nouveau les eaux boueuses et infiltrables.

« Le Service de distribution des eaux potables à Nice et sur le Littoral a dû subir, de ce fait, de fortes restrictions, qui ont été cependant ressenties moins durement dans les villes comme Nice et Menton, qui ont à leur disposition d'autres origines d'alimentation en eau que le canal de la Vésubie. Nice a l'aqueduc de Sainte-Thècle et Menton a les eaux d'une nappe souterraine dans la vallée du Carei, qui servaient autrefois à l'alimentation de la ville et qu'une usine élévatoire, récemment agrandie, permet de pomper et de stériliser en cas de besoin. »

VARIÉTÉS

ESSAI D'EXPLICATION DE LA LÉGENDE D'HERCULE

fondateur de Monaco

par PHILIPPE CASIMIR

(Suite)

ADDENDA AU CHAPITRE III

On nous fait remarquer que le § VII du Chap. III, intitulé « Maîtres de la Méditerranée » (n° du 11 octobre), donne trop d'extension à la Thalassocratie phénicienne.

En effet, ils ont été maîtres de la Méditerranée par périodes successives et non dans une même période.

Jusqu'au XIII^e siècle avant J.-C. sans l'hégémonie de Sidon, la colonisation phénicienne se manifesta surtout dans le bassin oriental de la Méditerranée jusqu'au Pont-Euxin.

Une deuxième période se produisit lors de l'éveil des Grecs reprenant progressivement possession de leur pays. Comme conséquence, ce fut à partir du XIII^e siècle, sous l'hégémonie de Tyr, que les Phéniciens concentrèrent leur action dans le bassin occidental de la Méditerranée, et donnèrent une plus grande vitalité aux possessions dont la capitale était Cadix ou Tartesse.

XII. — LE PORT DE MONACO ET LA MONTAGNE CONSACRÉS À HERCULE.

De même qu'aux Pyrénées, ils avaient marqué leur prise de possession par un temple à Astarté-Vénus — comme pour dédier à la déesse la chaîne montagneuse qui conservait le nom de l'amante d'Hercule, — ici, devant les Alpes, plus grandes et imposantes, ils les jugèrent dignes d'être dédiées à la majesté de leur dieu,

Ils pourvurent la nouvelle colonie d'un temple, indiqué par divers auteurs, (notamment par Strabon, lib. IV, et par Silius Italicus, *De Bello Punico*, lib. III), et cette fondation fut faite, semble-t-il, avec une solennité particulière.

Ammien Marcellin, écrivain-soldat peu enclin à l'exagération lyrique, qui raconte d'habitude posément, simplement, dans son *Histoire des Empereurs*, ce qu'il a vu, ce qu'il sait ou ce qu'il reproduit d'après autrui, élève le ton et devient solennel pour indiquer l'action d'Hercule à Monaco : « Hercule s'arrêta et consacra comme un éternel monument à sa mémoire la montagne et le port de Monaco. »

Cherchons à dégager d'autres éléments corrélatifs susceptibles d'expliquer cette élévation de ton.

La toponymie — science des noms de lieu, lesquels sont les monuments les plus durables, puisqu'ils survivent aux nations et aux races — paraît indiquer que la consécration s'étendit à toute la montagne visible depuis le port, soit au mont Agel, avant-corps des Alpes Maritimes.

Le mont Agel (*Agellus Maritimus*, dans de vieux textes, notamment dans le *Cartulaire de Lérins*) était le mont *Abellio*. La prononciation ligure a transformé le *b* en *g*, — comme elle le fait

généralement, de même qu'elle transforme le *p* en *ç* (avec le son doux et mouillé.) Combien d'exemples pourrions-nous citer. Bornons-nous à ceux-ci : La ville de Taggia, en Ligurie, s'appelait *Tabia*. Elle est encore désignée ainsi dans les *Documents Hist. de Monaco*, par G. Saige, t. II, pièces n° 336 et 444 ; dans les *Seigneuries de Menton, Roquebrune, La Turbie*, par L.-H. Labande, pièces n° 83 et 171, et dans d'autres documents. La ville de Pieve di Tecco, au-dessus d'Oneille, est appelée *Çieve* et ses habitants sont des *Çievasques*. Un *Ave Maria* ligure reproduit dans les *Annales de la Soc. des Lettres des Alpes Maritimes* (vol. VI et XVI) est écrit : « *Ave Maria, çiena de grazzie.* » Les Ligures disent *çieuve*, au lieu de *pieuve* (il pleut) ; *çiu* au lieu de *piu* (plus) ; cette transformation est presque générale dans leur dialecte.

Le nom originel a été conservé par la tour d'Abellio, au cap d'Ail, à la base du mont, — et ce nom, nous le trouvons encore maintenu dans sa forme primitive par des monts ligures bordant la Roya, où passait la voie d'Hercule, — et que nous signalerons dans le chapitre relatif à cette voie.

Le dieu-soleil Melkarth-Hercule fut si profondément implanté ici par les Phéniciens qu'il persista après eux ; son nom prit deux formes ; il devint Apollon pour les Grecs de la côte, — Nice resta colonie de la phocéenne Marseille jusqu'au III^e siècle de notre ère et fut comme la métropole locale des grecs répandus sur tout le littoral depuis Monaco jusqu'à Antibes. — Il devint Abellio pour les Ligures de nos montagnes, — et, semble-t-il, pour d'autres montagnards, car son culte existait aussi dans les Pyrénées. — Voir au Musée de Saint-Germain-en-Laye les petits autels avec dédicaces à *Abellio*, provenant des Pyrénées.

La *Vida de Sant Honorat*, composée à Lérins, sur la côte, l'appelle Apollon. Nous citons d'après la traduction de M. A.-L. Sardou :

Au temps antique un géant fut.
Savant, qui se nommait Apollon.
Il était philosophe réputé,
Et par d'aucuns dieu appelé...
Il s'en vint droit à La Turbie,
Au mont Agel, près de la mer
Où un lieu convenable il va trouver

pour y dresser un tombeau, la tour.

La *Vida de Sant Honorat*, poème en dialecte niçois, composé à la fin du XIII^e siècle par Raymond Féraud, moine de Lérins, mérite attention ; M. Paul Meyer, de l'Institut, a démontré dans la *Revue Romania*, d'octobre 1879, que ce poème est la traduction en vers presque littérale, d'une *Vida* remontant à l'époque carolingienne, c'est-à-dire un des documents les plus anciens de l'histoire du pays, retrouvée en manuscrit à Dublin, à Oxford, à Munich et pour quelques fragments à Grasse.

La *Vida* indique bien qu'Appollon venait d'Espagne. C'était alors l'Ibérie. Nous trouvons à Tolède, qui fut un centre phénicien, la même légende qu'ici. Nous en parlerons au chapitre de la mort d'Hercule.

Le souvenir des Ibères, à cause de l'armée d'Hercule venant d'Ibérie, est resté fixé au mont Agel, qui était le mont *Sant Iberi*. M. G. Saige, a publié dans les *Documents Hist. de Monaco*, tome III, un procès-verbal rédigé en 1602 par les délégués de Monaco et de La Turbie pour dresser le plan des territoires des deux communautés, et le mont Agel y est dénommé *monte di Santo Tiberio* (document n° 790, p. 305). A Peille et dans les communes environnantes on l'appelle encore mont Sant Iberi.

D'autres souvenirs restaient au mont Agel, au sommet duquel M. Chambrun de Rosemont a relevé des tombeaux phéniciens (*Annales Société des Lettres*, t. III, p. 284). La construction du fort a englobé ces vestiges et la vieille chapelle que, selon l'usage des premiers catholiques, on avait dédiée à San Tiberi (ou Sant Iberi), — de même que près de Laghet, sur la voie romaine jalonnée de pierres milliaires, on avait placé une chapelle dédiée à Saint-Pierre.

Sur le versant occidental du mont Agel, commandant l'antique voie héracléenne vers les Alpes, reste l'enceinte pélasgique du Gayan (1), qui rappelle le souvenir d'Hercule, dit Gioffredo, dans la *Storia delle Alpi Marittime*. La *Vida de Sant Honorat*, l'attribue à son Apollon :

Qui vol ausir l'antiquitat
De la torre del Gayan,
Qu'a la Turbia fetz tan gran.

Le dessin en a été publié par M. Chambrun de Rosemont dans le *Bulletin de la Soc. Niçoise des Sc. Nat. et Hist.*, année 1879, et reproduit par M. G. Saige dans son *Histoire de Monaco*, page 15.

Le mont Agel, qui dresse son sommet de 1150 mètres en talus presque direct sur la mer et le port d'Hercule, était le haut-lieu par excellence pour les Phéniciens, qui plaçaient leur culte sur les hauteurs, ce qui les fait souvent anathématiser par les prophètes hébreux (2). C'était un piédestal digne du dieu. Nous même avons parfois éprouvé une impression renouvelée de ce sentiment des anciens — qui pourrait bien rester encore flottant dans ce paysage : le matin, quand le soleil paraît à l'horizon, il commence par inonder le ciel des flèches d'or de ses rayons, et le premier rayon qu'il pose sur la terre dore le sommet du mont Agel; ensuite, le dieu arrive vers nous parmi les nappes lumineuses qui descendent les pentes du mont et qui peu à peu s'étendent pour inonder de clarté et pour vivifier tout le pays; et jusqu'au soir, où la nappe lumineuse commence à se resserrer à la base du mont, puis en gravit lentement les pentes vers le sommet où le dernier rayon disparaissant semble figurer l'envol plus loin d'un dieu brillant.

(1) *Gayan*, c'est-à-dire géant.

(2) L'Hercule phénicien Melkarth est un « dieu montagne », a dit M. Clermont-Ganneau, à l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, le 2 décembre 1881. — Cette qualification lui est donnée par la Bible (*Rois*, I, ch. XX).

Les prophètes proscrivaient le culte sur les hauts lieux, parce que contraire à la tradition hébraïque, formée aux premiers temps des pasteurs, dans les vastes plaines mésopotamiques. Les imprécations à cet égard des Ecritures ont ce motif, qu'après leur arrivée dans la Palestine montueuse, les Juifs avaient une forte tendance à imiter le culte des Phéniciens. D'autres peuples, mentalement très élevés, les ont imités. Que sont les Acropoles des Grecs, lieux privilégiés des temples consacrés aux grands dieux? — Et d'autres peuples aussi : Citons ces inscriptions : MONTIBUS NUMIDIS — MONTIBUS SANCTIS (C. I. L, XIII, 38).

CHAPITRE IV

Les Phéniciens d'Hercule créateurs de la grande navigation, du commerce, de l'industrie.

I. — LEUR ACTION DANS L'OcéAN.

ILS DOUBLENT L'AFRIQUE UNE VINGTAINE DE SIÈCLES AVANT VASCO DE GAMA.

Lorsque la Méditerranée fut bien prise dans un vaste filet dont les mailles étaient tenues par leurs flottes, les Phéniciens s'avancèrent dans l'Océan Atlantique. Ils durent s'empresse de monter vers le septentrion, doublant la mer Cantabrique, sur les côtes occidentales de l'Ibérie et de la Gaule, pour atteindre les Iles *Cassitérides*, (Iles-Britanniques) seul pays producteur de l'étain, — d'où vint leur nom, de *Cassiteros*, en grec, étain, — que leur donne déjà Hérodote, au v^e siècle avant J.-C. On verra plus loin, au paragraphe de l'industrie, comment ils recevaient depuis longtemps ce métal par des caravanes traversant la Gaule.

On s'est demandé comment dès les temps les plus anciens, avant le x^e ou le ix^e siècle, puisque Homère parle déjà de Sidon ville phénicienne riche en bronze (*Odyssée*, chant XV) ils ont pu connaître la richesse en étain de ces pays situés dans le Nord de l'Atlantique, alors inconnus et inabordables. L'explication nous en est donnée par différents auteurs, notamment par Tacite (*Agricola*, c. II), par Jules-César (*De Bello Gallico*, liv. 5), par Denis le Periegète, *Geographi graeci minores*, édit. Didot-Muller, t. II, p. 140) qui reconnaissent, parmi les plus anciens habitants des Iles-Britanniques, la race ibère, la même qui occupait l'Ibérie, pays auquel elle donna son nom, où les Phéniciens vinrent établir leur ancienne colonie de Gadès. Ainsi, les indigènes de l'Ibérie où ils dominaient, leur firent connaître le pays de leurs congénères du Nord et ses productions.

Vers le Sud de l'Atlantique, ils côtoyèrent l'Afrique occidentale. Les Tables de Ptolémée placent sur ces bords des îles comme celles de *Poena* et d'*Erythie* qui rappellent leur séjour. Strabon dit qu'ils y fondèrent plusieurs villes. Un périple de Polybe, résumé par Pline, d'autres écrits indiquent des points explorés par eux, mais les noms dont se sont servis les auteurs anciens n'ont pu être identifiés avec certitude, de sorte que d'aucuns, parmi lesquels le navigateur Bougainville, étendent leur action jusqu'au Golfe de Guinée, et d'autres seulement jusqu'au Sénégal, ou au Cap Noun.

Ils s'avancèrent droit dans l'Atlantique. Strabon dit qu'avant Homère ils fréquentaient les îles des Bienheureux, que les Romains appelèrent les îles Fortunées et qui sont les Canaries. Ils exploitaient une île riche en bois qui ne peut être que Madère. On sait que les Espagnols ont baptisé cette île du nom de *madera* qu'ils donnent au bois. Nous ne jugeons pas utile de relever ici ce que disent au sujet de l'action phénicienne dans l'Atlantique les anciens auteurs, notamment Strabon, Pline, le livre aristotélique des *Où-dire merveilleux*, etc.

Si le crépuscule de leur puissance ne s'était brusquement produit au vi^e siècle, ils auraient découvert l'Amérique avant Christophe Colomb. En tout cas, ils ont doublé le Cap de Bonne Espérance avant Vasco de Gama. Selon des récits de la vieille Egypte, des navires phéniciens opérant pour le pharaon Nécho, ont accompli une expédition de circumnavigation autour de l'Afrique — Hérodote rapporte ces récits, (liv. IV, c. 42) mais il refuse d'admettre que durant la seconde partie de leur navigation, les Phéniciens aient vu le soleil occuper une position opposée à celle qu'il occupait durant sa première partie.

Ce voyage était célèbre en Orient. Le roi de Perse Xersès, fit empaler un nommé Sataspes, parce qu'il s'était vanté de renouveler cet exploit, et qu'il ne put y réussir. D'autres le firent. Nous pourrions citer à ce sujet des indications d'auteurs anciens. Bornons-nous à mentionner Posidonius et Pline qui affirment que l'on trouva dans le golfe Arabe des navires phéniciens partis de l'Ibérie.

Le Docteur A. Loir a signalé dans le *Temps* du 27 novembre 1902 et le *Petit Temps* du 22 janvier 1903, en Rhodésia, dans la région du Zambèze, près de Zimbabé, de vastes et puissantes constructions antiques qu'il décrit, semblables à celles des Phéniciens, avec des grands blocs assemblés sans ciment encadrant plusieurs tours. Des forts de caractère phénicien protégeaient la route de là jusqu'à la mer. Il existe sur ce point des mines d'or de grand rendement. On estime que leur exploitation jusqu'au ix^e siècle avant J.-C. a produit plus de deux milliards d'or. Le voyageur allemand Carl Mausch en 1871 et d'autres, avaient déjà signalé ces ruines. De nos jours encore, les indigènes bushmans employés par les Européens qui exploitent ces mines ne se soucient point de la richesse de leurs terres.

Serait-ce le pays d'Ophir d'où Salomon associé aux Phéniciens recevait tant d'or et de pierres précieuses? (I, *Rois*, chap. IX et X.)

II. — LEUR NAVIGATION SURE PAR L'ASTRONOMIE.

Comment purent-ils accomplir de si grandes et étonnantes entreprises maritimes, qui ne furent renouvelées que plusieurs siècles plus tard, lorsque les navigateurs disposèrent de la boussole? C'est grâce à leur connaissance de l'astronomie, élevée à un degré que nul autre peuple n'avait encore pu atteindre. Comme nous l'avons montré, ils avaient pris les éléments de cette science en Chaldée, où elle était née des observations faites dans les vastes plaines d'alluvions bordant l'Euphrate jusqu'au Golfe Persique. Mais ils l'avaient perfectionnée sur l'étendue liquide de toutes les mers, où le firmament étalait à leurs yeux experts bien de ses parties non observées avant eux. Ainsi ils avaient des guides infaillibles : les étoiles.

Strabon vante dans sa Géographie (liv. XVI, ch. II) « leurs connaissances de l'astronomie et de l'arithmétique, essentielles au commerce et à la navigation, et leur art de se diriger en mer pendant la nuit. »

Notons que nos calendriers actuels doivent moins aux Grecs et aux Romains, qu'aux Chaldéens, imités par les Phéniciens, les Hébreux et les Arabes. C'est d'eux que vient notre semaine divisée en sept jours, dont chacun est consacré à une planète, et notre année, divisée en douze mois ou périodes parcourues par le Soleil dans sa carrière, exprimées par les douze signes du zodiaque.

III. — LA VASTE ÉTENDUE DE LEUR COMMERCE.

ILS INVENTENT L'ALPHABET

Ils avaient le génie du commerce, et, les premiers, ils surent l'étendre à un tel point, qu'ils le firent, peut-on dire, mondial, puisqu'il intéressait les peuples du monde alors connu, embrassant trois continents, l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Par quoi ils furent encore utiles à l'humanité primitive en mettant en relations tant de populations diverses, généralement hostiles l'une à l'autre quand elles étaient rapprochées, ou s'ignorant lorsqu'elles étaient un peu éloignées, — et qui partagèrent dès lors la même préoccupation d'attendre les navires phéniciens, véritables bazars ambulants, qui les pourvoyaient des

mêmes outils, parures, objets ou fournitures, établissant entr'elles une conformité de vie, une augmentation égale de bien-être, qui dut avoir pour conséquence une amélioration concordante des mœurs. Et peut-être, sur bien des points, un état de tranquillité et de paix fut-il instauré sous les auspices de ces navigateurs apportant avec tant de belles choses, une force d'arbitre que devaient invoquer les plus faibles, les plus justes, ou les meilleurs.

Les bienfaits résultant de leur commerce ont dépassé leur temps et nous en éprouvons encore l'influence aujourd'hui. En effet, c'est pour faire leurs comptes et activer leur correspondance qu'ils ont inventé l'alphabet, en simplifiant les écritures hiéroglyphiques ou cunéiformes des peuples les plus civilisés d'alors. Leur alphabet de vingt-deux lettres, a été imité par les Grecs, puis par tous les autres peuples, jusqu'à nous-mêmes. On s'est borné à modifier un peu la forme de leurs signes.

C'est avec raison que M. d'Arbois de Jubainville a écrit à ce sujet :

« Les Phéniciens ont introduit en Grèce l'écriture alphabétique et cette importation phénicienne a été le point de départ, en Europe, de ce puissant élément de la civilisation. Il y a des siècles que les villes de la Phénicie sont désertes, que leur langue ne se parle plus, que leurs navires de guerre et de commerce ont cessé de sillonner les mers et cependant, à l'abri de leurs murailles aujourd'hui renversées, il a été découvert, pour fixer et conserver le son de la parole humaine, un procédé si merveilleux que, par cet art magique, la Phénicie règne encore sur tous les peuples civilisés, et que rien ne fait encore prévoir où s'arrêtera dans le monde moderne le terme de ses conquêtes. » (*Les Premiers Habitants de l'Europe*, tome I, p. 170.)

(à suivre.)

Etude de M^e ALEXANDRE EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHEQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Alexandre Eymin, docteur en droit, notaire à Monaco, sous-signé, le premier octobre mil neuf cent vingt-huit, dont expédition, transcrite au Bureau des Hypothèques de Monaco, le neuf octobre même mois (1928), vol. 223, n^o 2, a été déposée, ce jourd'hui même, au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté ;

1^o M. Edouard-Paul LOWENSON, dénommé Paul S. (Seidlitz) Van BAARN, expert et négociant en tapisserie et objets d'art, demeurant et domicilié, 749, Fifth Avenue, à New-York (Etats-Unis d'Amérique), époux de M^{me} Eléonore LOVITZ, demeurant avec lui ;

2^o M. Alphonse-Léo LOWENSON ou LOVENSON, négociant en objets d'art, demeurant Cedarhurst Long Island, à New-York (Etats-Unis d'Amérique), époux de M^{me} Helen SHEDLIN, demeurant avec lui ;

3^o Et M. Bernard-Victor LOWENSON ou LOVENSON, négociant en objets d'art, demeurant maison Mufarri, 236, 5^e avenue, à New-York, époux de M^{me} Florence-Dorothy RICKETTS, demeurant avec lui ;

Ont vendu :

A M. Jules-Eugène VEECK, bijoutier, et M^{me} Blanche HAMELIN, son épouse, demeurant ensemble n^o 87^{bis}, avenue de Wagram, à Paris ;

Une maison de rapport, dite *Villa de l'Inzerna*, située n^o 3, avenue Saint-Laurent, quartier de Monte-Carlo, à Monaco, élevée, sur caves, d'un rez-de-chaussée et de trois étages, ensemble le terrain sur lequel elle est construite et celui qui l'entoure, le tout d'une superficie totale approximative de trois cent cinquante mètres carrés, porté au plan cadastral sous le n^o 304 p. de la section D, et confinant : au midi, à

l'avenue Saint-Laurent ; au nord, à MM. Palena et de Bouchony ; au levant, à M. Roberts ; et, au couchant, à M^{me} Aghemo di Perno ou acquéreur.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de six cent quatre-vingt mille francs, ci... **680.000 fr.**

Pour l'exécution de ce contrat, domicile est élu, par les parties, à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble vendu, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le trente et un octobre mil neuf cent vingt-huit.

(Signé :) Alex. EYMIN.

Cession de Fonds de Commerce

(Première Insertion.)

M^{me} Marie SOLAMITO, épouse C. CHIABAUT, a vendu à M^{me} J. MARQUET, épouse A. COSTA, le fonds de commerce de vins, liqueurs, etc., dénommé *Caves Edouard VII*, qu'elle exploitait 12, rue Florestine.

Faire opposition, s'il y a lieu, entre les mains de l'acquéreur, dans les délais légaux, au domicile ci-dessus indiqué.

Cession de Fonds de Commerce

(Première Insertion.)

Suivant acte sous seing privé, en date à Monaco du 25 octobre 1928, enregistré, M. A. BERENBAUM a vendu à M. J. de MUENYNCK le matériel et le droit au bail des lieux où s'exploitait son fonds de commerce, à Monte-Carlo, n^o 30, boulevard des Moulins, sous la dénomination de « Esther ».

Les oppositions seront reçues au fonds vendu dans le délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente.

AGENCE COMMERCIALE

M. MARCHETTI, propriétaire-directeur,
20, rue Caroline, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce

(Deuxième Insertion.)

Suivant acte sous seing privé, en date à Monaco du 15 octobre 1928, enregistré, M. Louis MANGIAPAN a vendu à M. Maurice LUBATTI, demeurant à Monaco, maison Barral, montée des Révoires, le fonds de commerce du *Bar de l'Union* qu'il exploitait 10, rue des Princes, à Monaco.

Les oppositions seront reçues à l'Agence Commerciale dans le délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion.

Monaco, le 1^{er} novembre 1928.

Etude de M^e ALEXANDRE EYMIN,
docteur en droit, notaire à Monaco

Cession de Fonds de Commerce

(Deuxième Insertion.)

Suivant acte reçu, par le notaire soussigné, le 13 octobre 1928, enregistré, M^{me} Anna-Marie-Catherine GARNERO, demeurant n^o 2, rue du Rocher, à Monaco-Condamine, a acquis de M. Paul, dit Paolo, CENA, commerçant, demeurant n^o 2, rue de la Colle, à Monaco-Condamine, le fonds de commerce de huit chambres meublées que ce dernier exploitait n^o 2, rue de la Colle et n^o 2, rue du Rocher, à Monaco-Condamine, dans un immeuble appartenant à la Société Anonyme Martini et Rossi.

Opposition en l'étude du notaire soussigné, dans les dix jours de la date de la présente insertion.

Monaco, le 1^{er} novembre 1928.

(Signé :) ALEX. EYMIN.

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS
A MONACO

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS, A MONACO, sont informés que l'Assemblée Générale extraordinaire, convoquée pour le 6 Novembre 1928, ne peut avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 43 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion extraordinaire qui se tiendra le **Lundi 3 Décembre 1928, à 11 heures du matin, au Siège de la Société, à Monaco.**

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Fusion de la Société de l'Hôtel de Paris et ses Annexes et de la Société de l'Hôtel et du Restaurant de l'Hermitage avec la Société des Bains de Mer, par voie d'absorption des deux premières Sociétés par la Société des Bains de Mer ;
- 2^o Par voie de conséquence, augmentation du Capital Social et modification corrélative des Statuts (Art. 5-6-9 et 52) ;
- 3^o Nomination d'un ou plusieurs Commissaires chargés de faire à une Assemblée Générale subséquente un rapport sur la valeur et la rémunération des apports faits à la Société des Bains de Mer.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

LE PANORAMA

(9^e Année)

Le « PANORAMA », exclusivement illustré, paraît mensuellement sur grand format et sur 16 pages. A la fin de l'année, ses abonnés possèdent ainsi une collection unique de plus de 700 photographies.

Une réduction de 10 % est consentie à nos abonnés et à nos lecteurs, qui peuvent ainsi recevoir pour 9 francs par an un périodique paraissant mensuellement sur 16 et sur 20 pages grand format, tiré à l'héliogravure, exclusivement illustré, et dont les photographies peuvent être vues par tous.

Prix du numéro..... 1 franc.

Abonnement d'essai (6 mois)..... 5 francs.

Prix spécial de l'abonnement pour nos lecteurs et abonnés..... 9 francs.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

Correspondants demandés dans toutes les villes de France

Abonnez-vous pour profiter des primes nombreuses offertes **gratuitement** par le « PANORAMA ».

A tout abonné qui lui procure UN abonnement, le « PANORAMA » envoie *gratuitement et franco de port*, un ouvrage appartenant à la superbe collection récemment créée par l'éditeur Fayard. Chaque volume de cette collection est tiré sur papier de luxe avec gravures sur bois.

286, boulevard Saint-Germain, Paris.

L'ARGUS DE LA PRESSE « voit tout » fondé en 1879, les plus anciens Bureaux d'articles de Presse, 37, rue Bergère, Paris, lit et dépouille plus de 20.000 journaux et revues dans le monde entier.

L'Argus, édite l'Argus de l'Officiel, lequel contient tous les votes des hommes politiques.

L'Argus recherche les articles passés, présents et futurs.

L'Argus se charge de toutes les publicités en France et à l'Étranger.

MAISONS POUR TOUS

La Revue pratique de l'Habitation et du Foyer, édition exceptionnelle de *Jardins et Basses-Cours*, multiplie les modèles de jolies maisons et les conseils pour les construire, même si vous n'avez pas d'argent. Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Réunion d'Automne 1928
de la Foire de Lyon

La Foire de Lyon comprendra cette année deux manifestations : une exposition éducative de l'habitation (31 octobre-11 novembre) ; une exposition d'aviculture et d'apiculture (7-11 novembre).

A l'occasion de ces manifestations, les coupons de retour des billets aller et retour délivrés à destination de Lyon, à partir du 30 octobre au 11 novembre par les gares des grands réseaux français sont valables jusqu'au 12 novembre inclus.

Sur les réseaux d'Alsace-Lorraine, du Nord, de l'Est et du P.-L.-M. il est, au surplus, accordé aux groupes d'au moins 10 personnes justifiant de leur participation à une même organisation commerciale, industrielle ou agricole légalement constituée, une réduction de 50 % sur le prix du voyage à plein tarif. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux gares et bureaux de renseignements P.-L.-M.

CRÉDIT FONCIER DE MONACO

Banque Monégasque

Autorisée par Ordonnance Souveraine du 13 juillet 1922

Siège Social : MONACO

11, boulevard Albert I^{er} — Téléphones : 5-86 et 6-85

Agence à MONTE-CARLO

Nouvel Hôtel de Paris — Téléphones : 2-93 et 5-55

Comptes de Chèques.

Ouverture de crédits en compte courant.

Escompte du papier de commerce. — Dépôts de titres.

Paiements de tous coupons aux meilleures conditions.

Valeurs locales.

Location de compartiments de coffres-forts.

CHANGE.

L'Agence de MONTE-CARLO reste ouverte pour le change pendant la saison, les samedis, veilles de fêtes après-midi et les dimanches jusqu'à midi.

Toutes opérations de banque, de titres
et de bourse au comptant et à terme.

NOMBREUX CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

ASSURANCES

INCENDIE — VIE — ACCIDENTS — VOL
RENTES VIAGÈRES — CHOMAGE

LA CONCORDE

Compagnie Anonyme à Primes fixes, fondée en 1905
A PARIS, 72, rue Saint-Lazare
Capital social : 10 millions

ASSURANCES GÉNÉRALES DE TRIESTE ET VENISE

SUR LA VIE

(ASSICURAZIONI GENERALI)

Société Anonyme Fondée en 1831. — Etablie en France depuis 1854

Capital Social entièrement versé : L. 60.000.000

Charles FISCHETTI

AGENT GÉNÉRAL

24, boulevard de l'Observatoire - MONACO

— Téléphone (7-71). —

APPAREILS et PLOMBERIE
SANITAIRES

Henri CHOINIÈRE

18, Boulevard des Moulins
MONTE CARLO

TÉLÉPHONE : 0-08

FUMISTERIE — CHAUFFAGE CENTRAL
Distribution d'Eau chaude.

LOCATIONS D'APPARTEMENTS ET VILLAS
VIDES ET MEUBLÉS

Vente et achat d'immeubles, villas, terrains, propriétés

GRAND CHOIX DE TOUS FONDS DE COMMERCE

Agence Commerciale

32^e ANNÉE

MARCHETTI, Directeur-Propriétaire

20, Rue Caroline, 20 — MONACO

TÉLÉPHONE : 4.78

Gérances d'Immeubles - Assurances - Renseignements



Minerva

Quatrième Année

Le plus grand Hebdomadaire
Féminin paraissant en France

Ses pages en héliogravure donnent chaque semaine une documentation complète sur la Mode du jour. Tenu au courant du mouvement Littéraire, Artistique et Théâtral, accordant au Cinéma une place importante, possédant une Page Financière, une Page Politique ainsi qu'une Page de Puériculture, "MINERVA" rencontre auprès de toutes les femmes intelligentes un succès sans précédent.

Son Prix Littéraire Annuel
et ses Nombreux Concours

Le Numéro: 1 franc

(Spécimen Gratuit sur demande)

2, Rue de Clichy, 2 -- Paris

F. FOUSSARIGUES
Directeur général

LISEZ
JARDINS ET BASSES-COURS

Le plus de Conseils pratiques
Pour le moins d'Argent dépensé

Un an, 24 numéros : 10 francs seulement.

Envoi gratuit des notices explicatives.

HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, PARIS (6^e)

Le Cachet de Paris

Le numéro : 6 francs.

Tarif des abonnements. — 10 numéros par an, avec un patron découpé par numéro et les hors texte en couleurs : France 50 fr. — Etranger 60 fr. — Recommandation, 15 fr. en supplément. Chèque postal c. c. Paris 22-32. — Gandet et Métairie, Éditeurs, 28 rue Bergère, Paris.

ASSURANCES
Incendie - Vie - Accidents - Vol

L. PERUGGIA & C^{ie}

Direction : Place Cassini, NICE

L'Abeille

Compagnie anonyme d'assurances à prime fixe, contre l'incendie.

La Foncière

LA C^{ie} LYONNAISE
D'ASSURANCES MARITIMES
RÉUNIES.

Comp^{te} d'assurances contre les accidents et les risques de transports par terre et par mer. Assurances des transports-valeurs. Assurances contre les risques de voyages dans le monde entier. Assurances contre le vol.

Agent pour la Principauté de Monaco
et environs

A. GASTAUD

6. Avenue de la Gare, Monaco

ÉLECTRICITÉ

Téléphone 2.12

APPLICATIONS GÉNÉRALES

G. BARBEY

Maison Principale : SPRING PALACE
33, boul. Princesse-Charlotte
MONTE-CARLO

... IMMEUBLES ...

Vente - Achat - Location

FONDS DE COMMERCE

Téléphone 8.35

AGENCE TEISSEIRE

31, Rue Grimaldi, 31 — MONACO

Placements Hypothécaires

JEAN TEISSEIRE

... ASSURANCES ...

PROPRIÉTAIRE

BULLETIN DES OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Ch. Soccac, huissier à Monaco, en date du 16 novembre 1927. Un livret de petit dépôt nominatif de la Banca Commerciale Italiana (France), portant le numéro 991.

Exploit de M^e Ch. Soccac, huissier à Monaco, en date du 16 novembre 1927. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 496.

Exploit de M^e Ch. Soccac, huissier à Monaco, en date du 17 décembre 1927. Un livret de petit dépôt nominatif de la Banca Commerciale Italiana (France), portant le numéro 208.

Exploit de M^e Ch. Soccac, huissier à Monaco, en date du 1^{er} mai 1928. Trente-deux Obligations de la Société Anonyme de l'Hôtel de Paris à Monte-Carlo, portant les numéros 2419, 2780 à 2786 inclus, 2788 à 2791 inclus, 2793 à 2795 inclus, 2797, 2799 à 2804 inclus, 2807 à 2811 inclus, 2813 à 2816 inclus, 2818.

Exploit de M^e Ch. Soccac, huissier à Monaco, en date du 1^{er} mai 1928. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 01702. Sept Cinquièmes d'Actions de la dite Société, portant les numéros 000550 à 000553 inclus, 004766, 010941, 025759. Onze Obligations de la même Société, portant les numéros 097487, 097605 à 097607 inclus, 16979 à 16985 inclus.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 12 décembre 1927. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 17043.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 24 février 1928. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 10487 et 36095.

Exploit de M^e Ch. Soccac, huissier à Monaco, en date du 12 mars 1928. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 18689.

Exploit de M^e Ch. Soccac, huissier à Monaco, en date du 8 mai 1928. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 345816.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 19 mai 1928. Trois Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 15559, 28605 et 28741.

Titres frappés de déchéance

Du 15 mai 1928. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 917, 4665, 6837 et 19 418.

Le Gérant : L. AURÉGLIA. — Imp. de Monaco, 1928